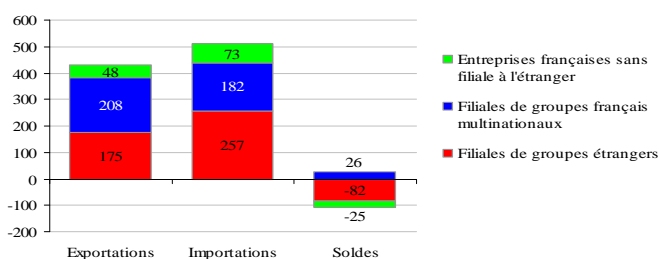




Les filiales de groupes étrangers concentrent plus de la moitié des importations de la France et 40 % de ses exportations

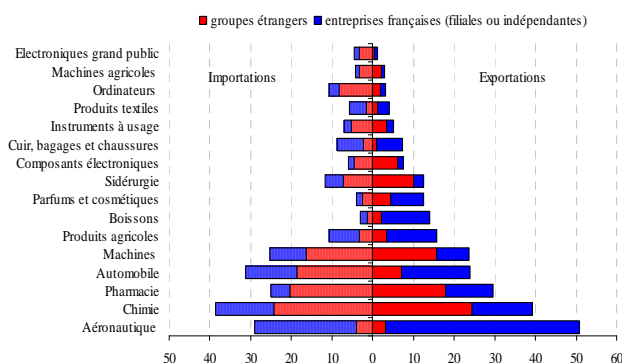
En 2013, les filiales des multinationales sous contrôle étranger représentent près de la moitié des échanges de la France. Leur implantation sur le territoire national s'inscrit dans la stratégie d'internationalisation des grands groupes et illustre l'attractivité de la France. Leur activité est prépondérante dans la pharmacie, la chimie et les machines. Elles s'approvisionnent plus volontiers auprès de leur maison mère pour desservir les marchés français et européen, mais ont une vocation exportatrice moins affirmée que celle des groupes français. Au final, les groupes étrangers enregistrent un déficit commercial CAF/FAB d'environ 80 milliards d'euros en 2013, quand les opérateurs français affichent une balance commerciale équilibrée.

Graph.1 : Ventilation des échanges de la France selon la nature du contrôle en 2013 (en milliards d'euros)



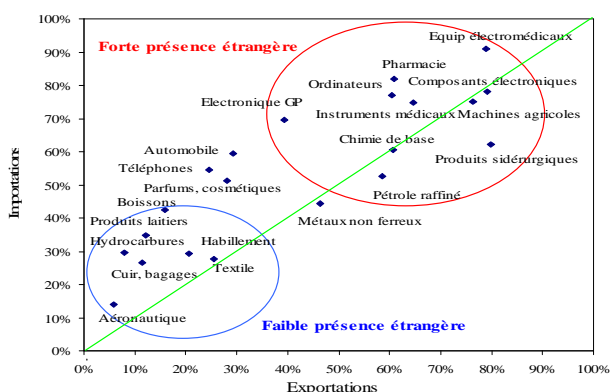
Sources : Douanes et INSEE

Graph.2 : Echanges par produit selon la nature du contrôle en 2013 (en milliards d'euros)



Sources : Douanes et INSEE

Graph.3 : Poids des filiales étrangères dans les échanges de la France en 2013 (en %)



Sources : Douanes et INSEE

Grille de lecture : en 2013, les filiales étrangères réalisent 79 % des exportations et 91 % des importations d'équipements électromédicaux.

Forte présence des groupes étrangers dans les échanges de la France

Dans une économie mondialisée, les mouvements de capitaux, de biens et de services s'inscrivent toujours davantage dans la chaîne de valeur mondiale. La forte expansion des investissements étrangers (IDE) en France illustre cette montée en puissance : en 2012, les stocks d'IDE entrants représentent 998 milliards de dollars soit 38,4 % du PIB, après 23,8 % en 2002, ce qui place la France au 5ème rang mondial des IDE entrants (derrière les Etats-Unis, la Chine, le Royaume-Uni et l'Allemagne). Ce mouvement témoigne de l'attractivité du site France, pour la qualité de sa main d'œuvre et de ses infrastructures, et comme tremplin vers le marché européen.

L'implantation de filiales étrangères en France (entreprise contrôlée à plus de 50 % par une autre entreprise dont le centre de décision est implanté à l'étranger) participe à ce mouvement de mondialisation. En 2013, presque la moitié des échanges de la France est réalisée par les groupes multinationaux sous contrôle étranger (46 %). Ces derniers ont une plus forte propension à importer puisqu'ils représentent la moitié des achats (257 milliards), contre 41 % des exportations (175 milliards). Ces proportions sont proches de celles observées au Royaume-Uni (45 % des importations et 50 % des exportations relèvent de groupes étrangers), mais supérieures à celles observées en Italie (respectivement 24 % et 40 %), les données n'étant pas disponibles pour l'Allemagne et l'Espagne.

Les filiales sous contrôle américain captent le tiers des échanges des groupes étrangers implantés en France, loin devant les groupes allemands (17 %). Celles affiliées à des groupes britanniques, suisses et japonais ont un poids inférieur à 10 %.

Une préférence pour les produits de la santé, les machines et la chimie

Les échanges des filiales étrangères se concentrent sur la chimie (hors parfums), la pharmacie et les machines et équipements d'usage général. Ces trois produits représentent plus du quart des flux commerciaux des groupes étrangers. Dans la pharmacie, ils assurent 82 % des importations et 62 % des exportations. Ils dominent également dans le commerce des machines et de la chimie, où leur poids dans les exportations, comme dans les importations, dépasse 60 %. Pour les produits de la sidérurgie, la prédominance des groupes étrangers (70 % des échanges) vient du contrôle progressif des entreprises du secteur par des capitaux indiens (même si leur siège est basé au Luxembourg) et allemands.





Plus généralement, la présence des groupes étrangers est également importante dans les produits de la santé (équipements électromédicaux, instruments à usage médical), les produits informatiques et électroniques (ordinateurs, composants électroniques) et le pétrole raffiné.

Leur présence est moins forte pour les métaux non ferreux, la téléphonie, l'automobile ou les parfums et cosmétiques. Dans l'automobile, les filiales étrangères ne réalisent que 30 % des exportations mais 60 % des importations. Ces dernières sont destinées au marché national via le réseau de concessionnaires de marques étrangères. Pour les parfums et cosmétiques, qui constituent un des avantages comparatifs des groupes français, 28 % des exportations et 51 % des importations sont réalisées par des groupes étrangers.

En revanche, la présence des groupes étrangers est faible dans les traditionnels points forts du commerce extérieur de la France comme les matériels de transport, les produits agricoles et agroalimentaires. Dans l'aéronautique/spatial et les boissons, les groupes étrangers réalisent ainsi respectivement 10 % et 21 % des échanges. Les groupes étrangers sont également relativement absents dans les secteurs traditionnels à faible valeur ajoutée comme le textile, l'habillement et le cuir.

Les groupes étrangers affichent un solde déficitaire

Un grand nombre de filiales étrangères intervenant dans les échanges sont des opérateurs relevant du commerce de gros qui importent pour revendre sur le marché intérieur : plus de la moitié des importations des groupes étrangers proviennent du commerce de gros, contre 39 % de l'industrie manufacturière. Cette proportion est encore plus élevée pour la pharmacie, où deux tiers des achats sont le fait des opérateurs du commerce de gros. Ainsi, pour beaucoup de produits, les importations des filiales étrangères sont supérieures à leurs exportations. Au final les groupes étrangers affichent un solde commercial déficitaire de -82 milliards en 2013 (équivalent au déficit commercial de la France). En revanche, les échanges des opérateurs français sont équilibrés, l'excédent des groupes multinationaux (+26 milliards) compensant le déficit des autres opérateurs français (groupes français nationaux sans filiale à l'étranger et indépendants).

Le solde des échanges des groupes étrangers est déficitaire pour presque tous les produits échangés. Le plus gros déficit concerne l'énergie (-24 milliards pour les hydrocarbures et le pétrole raffiné), même si les firmes françaises sont ici encore plus touchées (-43 milliards). Hors énergie, certains déficits reposent très largement sur l'activité des filiales étrangères dans les domaines de l'automobile (-11,6 milliards), des ordinateurs (-6,3 milliards) et de l'électronique grand public (-2,7 milliards). En effet, l'importation de ces produits par les filiales étrangères est essentiellement destinée au marché intérieur.

Pour les produits où la présence des firmes étrangères est forte, les situations sont plus contrastées. Dans la pharmacie, les groupes étrangers génèrent un déficit de -2,5 milliards (contre +7,0 milliards pour les firmes françaises). S'agissant des machines et de la chimie, les soldes sont proches de l'équilibre. En revanche, pour les composants électroniques dont les échanges sont assurés à près de 80 % par des groupes étrangers, leur excédent s'élève à +1,4 milliard, contre +0,3 milliard pour les sociétés françaises. La France y sert de plate-forme d'importation et de distribution en Europe, surtout vers l'Allemagne. De même pour la sidérurgie, les filiales étrangères sont excédentaires de +2,7 milliards, tandis que les firmes françaises ont un déficit de -1,9 milliard.

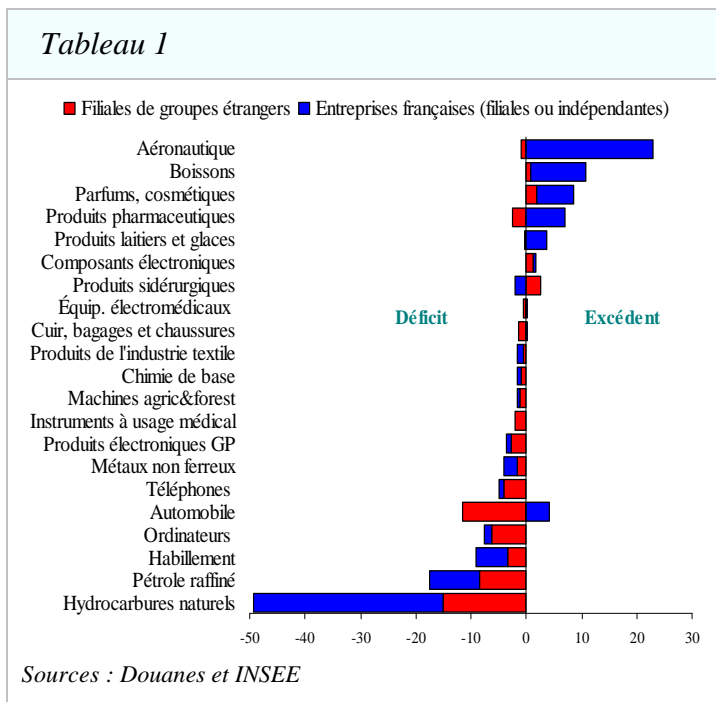
La géographie des échanges s'inscrit dans une logique de groupe

S'agissant des importations, l'origine des achats semble répondre davantage à une logique intragroupe, où les échanges avec la maison mère sont prédominants. Ainsi, pour la chimie et les machines, le tiers des approvisionnements provient en premier lieu du pays d'origine de la maison mère, quand la proportion tombe à un quart pour la pharmacie.

Ainsi, un tiers des importations des groupes pharmaceutiques sous contrôle américain provient des Etats-Unis et un autre tiers d'Irlande, où ils possèdent également de nombreuses filiales. Les importations de machines réalisées essentiellement par des sociétés sous contrôle allemand et américain, sont originaires en premier lieu d'Allemagne (60 %) et des Etats-Unis (21 %). De même pour la chimie, les échanges sont dominés par les groupes américains et allemands, dont les importations proviennent surtout des Etats-Unis et d'Allemagne.

A l'exportation, la logique de groupe semble moins forte et le lien avec le pays d'origine plus lâche. La plus grande part des ventes des filiales étrangères sont destinées à l'UE (69 %, contre 52 % pour les groupes français), en cohérence avec la volonté de pénétration du marché européen. Ce tropisme européen est encore plus prononcé pour la pharmacie, où l'UE absorbe 63 % des ventes des filiales étrangères, contre 37 % pour les groupes français.

Tableau 1



Graphe 5 : Part des échanges des filiales étrangères avec leur pays d'origine en 2013 (en %)

